

Parc
naturel
régional
du Luberon

Membre des réseaux
Réserve de biosphère
(Unesco)
Géoparc mondial Unesco
Charte européenne
du tourisme durable
(Europarc)

Une autre vie s'invente ici

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

084-258402346-20170131-2017cs10-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 08/02/2017

Publication : 08/02/2017

Pour l'"autorité Compétente"
par délégation

Délibération 2017 CS 10 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon



Objet : PROGRAMME D'ACTIONS 2017 – DEMANDE DE FINANCEMENT - PROTECTION ET RESTAURATION DU VAUTOUR PERCNOPTERE - APPROVISIONNEMENT DES PLACETTES DE NOURRISSAGE

L'an deux mille dix-sept et le 31 janvier à 14h00, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 25 janvier, se sont réunis en Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mesdames Gaëlle LETTERON, Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Pierrette FRIMAS, Anne-Cécile REUS, Geneviève RECUBERT, Nicole GIRARD, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Jacqueline PLASSON, Yolande PRIMO, Michelle WOLFF, Marie-Claire FEREOUX, Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Paule DAPRES, Gisèle MAGNE, Elisabeth AMOROS, Danielle BRUN, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE, Bénédicte MARTIN, Jacqueline BOUYAC

Messieurs Mickaël CAVALIER, Félix BOREL, André BERGER, Didier PERELLO, Alessandro POZZO, Grigori GERMAIN, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Joël RAYMOND, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Jean-Daniel DUVAL, Jean-Pierre BOYER, Frédéric BLACHERE, Daniel VASSEUR, José DEVAUX, Daniel LECORNEC, Mathias MEIGNAN, Georges TISI, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

Avaient donné pouvoir :

Mesdames

Suzanne BOUCHET à Elisabeth AMOROS
Christiane NAJI à Mickaël CAVALIER

Messieurs

Arnaud BOUTET à André BERGER
Pascal DEPOISSON à André BOUFFIER
Pierre FICHER à Jacqueline POISSON
Michel RUFFINATI à Geneviève JEAN
Gérard MATHERON à Jean-Pierre BOYER
Pierre POURCIN à Jacques DECUIGNIERES

Etaient excusés

Mesdames Caroline ROCHE, Clotilde BERKI

Messieurs Elie RIBOUT, Richard KITAEFF, Philippe DAUMAS, Jacques DECUIGNIERES, Roland AUBERT, Julien AUBERT

Etaient aussi présents

Mesdames Isabelle CHANOUDIE, Marie-Christine KADLER, Danièle NEGRIN, Catherine DELASSUS-NOLLET, Nelly BAJOLLE

Messieurs Jacques ARUTUNIAN, Jean BRIEUSSEL, Louis BISCARRAT

Parc naturel régional du Luberon • 60 place Jean-Jaurès • BP 122 • 84404 Apt Cedex
Tél : 04 90 04 42 00 • Fax : 04 90 04 81 15 • contact@parcduluberon.fr • www.parcdu Luberon.fr

Vu le Code général des collectivités territoriales,
Vu le Plan National de Restauration du Vautour pernoptère 2015-2024,
Vu le document d'objectifs du site Natura 2000 ZPS « massif du Petit Luberon »
Vu la Charte du Parc naturel régional du Luberon,
Vu la convention d'objectifs 2015-2020 entre l'Etat, la Région, les Départements des Alpes de Haute Provence et de Vaucluse et le Parc naturel régional du Luberon,
Vu le programme d'actions 2017,
Considérant l'importance vitale pour l'espèce Vautour pernoptère de la pérennisation d'un soutien alimentaire régulier sur ses sites de nidifications majeurs du massif du Luberon, soutien assuré par le parc naturel régional du Luberon depuis plus de dix ans,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical à la majorité absolue et 1 voix contre :

- **APPROUVE** le programme de protection et de restauration du Vautour pernoptère dans le Parc naturel régional du Luberon pour l'année 2017 pour un montant de 17 500 € TTC :

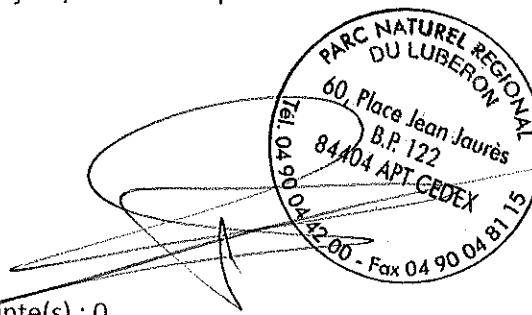
	Montant T.T.C.
26 tournées d'approvisionnement de mars à septembre 2017	14 000 €
appui à l'approvisionnement, suivi de la fréquentation des placettes (ingénierie parc du Luberon)	3 500 €
TOTAL	17 500 €

- **APPROUVE** le plan de financement prévisionnel associé à cette opération et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté et **SOLLICITE** la région Provence-Alpes-Côte d'Azur :

	Montant	%
Région PACA	14 000 €	80 %
autofinancement Parc du Luberon	3 500 €	20 %
TOTAL	17 500 €	100 %

- **AUTORISE** le Président à signer toutes les pièces utiles à l'exécution de cette opération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



La première Vice-Présidente,

Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0